

## Quelques à-côtés de l'Expédition d'Alger <sup>(1)</sup>

---

Les menues études dont se compose le présent article n'ont entre elles d'autre lien commun que de se rattacher à l'expédition d'Alger. Elles se rapportent à des sujets fort divers : l'expédition d'Alger et les puissances méditerranéennes — inventeurs, faiseurs de projets, volontaires et candidats — lettres de marin, — l'expédition d'Alger et l'imagerie populaire.

En utilisant l'anecdote et ce que l'on appelle « le document humain », l'auteur n'a eu d'autre prétention que d'apporter quelques renseignements peu connus ou inutilisés sur certains à-côtés de l'histoire de la campagne d'Afrique. Il ne se dissimule pas que c'est là de la « petite histoire », mais il estime cependant que de tels documents, utilisés avec prudence et sans esprit exclusif, peuvent avoir leur utilité. Ils rappellent au lecteur que les tractations diplomatiques, les événements militaires, les changements sociaux, toutes choses qui constituent la « grande » histoire sont tout de même œuvre humaine, et que pour ce qui est de l'histoire de l'expédition d'Alger, on n'en aurait pas une idée complète si l'on s'en tenait uniquement à la majestueuse façade élevée par les historiens.

---

(1) La documentation de cet article avait été réunie en vue d'une *Histoire de la prise d'Alger* qui devait paraître à la fin de l'année 1914, et dont des événements ont fait remettre la publication à des temps plus propices.

## **L'Expédition d'Alger et les puissances méditerranéennes**

---

Lorsque, après des hésitations, qui duraient depuis plus de deux ans, le gouvernement de Charles X se fût résolu à régler la question d'Alger, notification officielle fut faite à l'Europe de la décision prise. Le Marquis de Polignac, ministre des Affaires étrangères en même temps que président du Conseil, adressa à nos représentants à l'étranger les deux circulaires du 18 janvier et du 4 février 1830. La première se référait au projet que Polignac avait formé « de lier la question des Régences à celle de l'Égypte » et de faire réduire Alger pour le compte de la France par Méhémet-Ali. « La France, y était-il exposé, résolue à mettre fin à une situation intolérable, avait, afin de donner des gages de sa modération, accepté la coopération de Mehemet-Ali. » En effet, ce qui avait empêché jusqu'alors la destruction des Régences, était la question de savoir ce que l'on ferait d'Alger, de Tunis et de Tripoli après avoir conquis ces villes. Leur possession par une puissance européenne pouvait être de nature à exciter les méfiances des autres. Précisément, la combinaison égyptienne réalisait la suppression de la piraterie sans éveiller les convoitises ; les Régences restaient dans l'obéissance de la Porte. « Cette destination ne blessait aucun intérêt ; elle était avantageuse à tous. »

La combinaison égyptienne fut abandonnée et une nouvelle communication (circulaire du 4 février) fit connaître à l'Europe que la France avait résolu de terminer seule l'affaire d'Alger. Se considérant comme la mandataire des puissances civilisées, elle se proposait la destruction de l'esclavage, de la piraterie et des tributs sur toute la côte d'Afrique, et le rétablissement de la sécurité de la navigation méditerranéenne.

De toutes les puissances, l'Angleterre seule se démontra franchement hostile. Les Etats du Nord, la Prusse, la Russie, l'Autriche prirent une attitude et firent des déclarations favorables, et notre ambassadeur à Vienne, Rayneval, put écrire : « Nous sommes en mesure de mener cette affaire comme nous voulons. » Mais, si l'on est assez complètement renseigné (1) sur l'attitude des grandes puissances, il n'en est pas de même en ce qui concerne les Etats secondaires. Il n'est pas cependant sans intérêt d'être éclairé sur les sentiments qui s'agitèrent alors dans certaines cours méditerranéennes qui, par leurs relations commerciales, étaient plus particulièrement intéressées au maintien ou à la suppression de la domination turque à Alger.

Ces sentiments étaient assez contradictoires. En occupant Alger, la France mettait un terme à la piraterie turque ; elle rétablissait dans la Méditerranée occidentale l'équilibre que l'occupation de Gibraltar et de Malte avait détruit au profit de l'Angleterre, et, à ce double titre, son initiative paraissait devoir être bien accueillie. Mais, d'autre part, la piraterie turque était un mal auquel on était fait et qui n'était ni sans remèdes ni sans compensations. Contre ce risque, d'honnêtes cadeaux servaient d'assurance. Armateurs et marins entretenaient avec les reis d'Alger des relations qui n'étaient pas toutes hostiles et dans lesquelles les deux parties trouvaient leur avantage. Au contraire, lorsqu'une puissance « barbare » cède la place à une nation civilisée, cette substitution s'accompagne d'ordinaire de tarifs douaniers, de prohibitions et autres restrictions à la liberté absolue du

---

(1) L'histoire diplomatique de l'expédition d'Alger a été écrite par Nettement : *Histoire de la conquête d'Alger*, et Darcy : *Cent ans de rivalité coloniale*, mais presque exclusivement d'après les documents français. Seule, l'utilisation complète des documents étrangers (correspondances diplomatiques, articles de journaux) peut permettre d'apporter à cette histoire une contribution nouvelle.

négoce. En cela, la disparition de la domination turque à Alger pouvait exciter des regrets. De plus, certaines cours méditerranéennes voyaient dans l'action de la France comme une usurpation de ce qu'elles estimaient être leurs droits. Quoiqu'elles n'eussent jamais témoigné l'intention de régler elles-mêmes la question d'Alger, l'initiative de la France leur inspira le sentiment d'amour-propre blessé que certains éprouvent en voyant autrui réaliser une œuvre qu'ils ont pu caresser, mais qu'ils n'ont eu ni la volonté ni les moyens d'entreprendre. Sous les félicitations ouvertement prodiguées se cachèrent mal les dépités et les méfiances.

Le Gouvernement français ne tarda pas à savoir à quoi s'en tenir. Des démarches avaient été faites auprès de l'Espagne et des principautés italiennes pour obtenir la faculté de nolisier des bâtiments de commerce en vue d'assurer les transports de l'armée expéditionnaire. Dès le 12 avril 1830, le major général Desprez rendait en ces termes au Ministre de la Guerre compte du résultat obtenu :

« L'agent que l'on avait envoyé à Barcelone, pour affréter des barques catalanes, a complètement échoué. On craint que le Gouvernement espagnol ne soit pas complètement étranger au refus du commerce » (1). On dut y suppléer en s'adressant au commerce napolitain qui montra au contraire le plus grand empressement à satisfaire à toutes nos demandes.

L'attitude de la Cour de Sardaigne n'était pas plus amicale que celle de l'Espagne (2). Dès les premiers jours de mars, le Consul de cette nation à Marseille interdisait aux bâtiments de commerce sardes de se laisser nolisier pour le compte de la marine française. Pour justifier cette mesure, il se retranchait derrière les ordres reçus de Turin. Poli-

---

(1) Ministère Guerre. (Arch. historiques. — Fonds *Algérie*).

(2) Pour ce qui suit : Archives du Ministère des Affaires étrangères. (Correspondance politique. — *Sardaigne — Toscane*).

gnac se déclara fort surpris de cette attitude et une démarche de notre chargé d'affaires, M. de Chasteau, ne tarda pas à faire rapporter cette mesure. Le Gouvernement sarde désavoua son consul, qui, disait-il, avait agi d'après d'anciennes instructions datant de la guerre entre la Russie et la Porte. La faculté était même donnée aux navires français de se ravitailler dans les ports sardes.

C'est dans les conversations semi-officielles dont l'expédition dirigée contre Alger et l'avenir possible de cette ville étaient la matière, qu'apparaissaient les vrais sentiments de la Cour de Turin. Celle-ci admettait bien que la France eût toutes les charges de l'entreprise, mais, par contre, elle la tenait soigneusement à l'écart de tout bénéfice.

« On pourrait donner, disait-on, Tripoli à l'Égypte, sous la souveraineté immédiate de la Porte, et l'on pense que ce serait renforcer convenablement l'empire ottoman et faire du pacha qui gouvernait ces deux États un prince très puissant.

« Pour Alger, on le donnerait à l'ordre de Malte, dont la chrétienté n'aurait rien à redouter.

« Quant à Tunis, on le coloniserait, et quand l'ordre y serait complètement établi, on le déclarerait état indépendant. Comme une grande puissance ne pourrait pas, sans éveiller des jalousies, se charger de l'accomplissement de cette mesure, il faudrait recourir à une puissance d'un ordre inférieur, et — ajoutait notre chargé d'affaires — on faisait donner à entendre qu'on ne serait pas fâché d'être choisi pour remplir cet objet. »

Simple marchandage qui ne tarde pas à se préciser. Peu après, le premier ministre, M. de la Tour, assure que si notre expédition contre Alger n'avait pas eu lieu, la Sardaigne en aurait entrepris une contre Tunis et Tripoli, qui lui avaient donné quelques sujets de mécontentement. La Cour de Turin ne cachait plus, dès lors, son désir « de ne pas s'isoler de la marche que suivaient les autres puissances

neutres » et finissait par laisser entendre qu'elle concluerait volontiers avec la France un traité d'alliance pour participer à l'expédition qui se préparait.

Aux ouvertures de Polignac qui, dès avant même que la flotte française eût quitté Toulon, conviait les puissances à une conférence internationale où serait décidé le sort de la future conquête, et déclarait que la France « dégagée de tout sentiment d'intérêt personnel, était disposée à prendre en considération les intérêts de toutes les parties » (1), le Gouvernement sarde avait commencé par répondre prudemment :

« Ce n'est pas aux Etats secondaires, qui ont le plus à craindre des barbaresques, à mettre les premiers leurs vues en avant. Cela appartient aux grandes puissances... L'essentiel, dans cette affaire, est de ne pas se brouiller. »

Mais lorsque la flotte fut partie et que l'on put considérer que l'expédition touchait au but, M. de la Tour se montra moins réservé. Il se refusait toujours à envisager comme possible l'éventualité de l'installation définitive de la France à Alger. « Il me paraît, disait-il à M. du Chateau, qu'il n'y a que trois points sur lesquels on puisse délibérer : le partage de la côte d'Afrique, — l'occupation de la Régence d'Alger par la France, ce qui éveillerait peut-être la jalousie des autres puissances, — l'établissement de l'ordre de Malte sur la côte d'Afrique, auquel, en en modifiant les statuts, pourraient concourir toutes les puissances de la chrétienté, et qui, par conséquent, ne devrait porter ombrage à aucune. » Et notre chargé d'affaires ajoutait judicieusement : « Le plan auquel ce gouvernement-ci semblerait donner la préférence serait, si je ne me trompe pas, l'établissement de l'ordre de Malte dans Alger, à moins toutefois qu'il ne vit jour, par un autre arrangement, à former lui-même quelque établissement sur la côte d'Afrique. Il me semble qu'on se plaira longtemps à caresser cette idée-là. »

---

(1) Circulaire du 12 mai 1830.

Alger une fois pris, le ton changera et, puisqu'il faut bien accepter que la France garde sa conquête, on fait dans ce sens des vœux « unanimes ». Cependant, M. de la Tour ne cachait pas que « s'il était question de voir passer toute la côte d'Afrique sous la domination de la France, il y serait contraire » ; et il laissait entendre qu'il accepterait volontiers « sa part du gâteau » et que « s'il s'agissait d'un partage, il y donnerait les mains. »

En réalité et même sans qu'elle participât directement aux bénéfices de l'opération, ceux-ci n'étaient pas médiocres pour la Sardaigne, puisque, au dire des intéressés eux-mêmes, cette puissance « pouvait doubler de valeur avant trente ans, par suite de la destruction de la piraterie dans la Méditerranée. »

En Toscane, l'impression causée par les préparatifs de l'expédition fut « vive et favorable ». Le prince Corsini, premier ministre, écrivait à notre chargé d'affaires M. de La Noue : « Son Altesse impériale et royale, pénétrée d'admiration et de reconnaissance envers le roi de France, hâte de ses vœux le succès de la glorieuse expédition que Sa Majesté va entreprendre », et notre représentant mandait à Paris que les ministres étrangers, particulièrement ceux de Prusse et de Russie, « ne mettent aucune restriction dans leur approbation ».

Cependant, une affirmation imprudente faisait s'accréditer le bruit que le but poursuivi par la France n'était autre que la destruction des Régences d'Alger, Tunis et Tripoli. L'effet produit fut déplorable et l'une des premières conséquences en fut l'embarquement d'une quantité considérable de poudre à canon à destination de Tripoli. Aussi Polignac s'empressa-t-il de mettre les choses au point et les explications données au Bey de Tripoli sur le but de notre expédition, le déterminèrent à liquider plusieurs créances arriérées qui intéressaient des négociants français.

A Florence comme à Turin, on discourait ferme sur la destination à donner à Alger. On prônait fort une colonisation « à l'ancienne manière grecque, c'est-à-dire complètement indépendante de la Mère-Patrie ». Le choix du prince auquel serait confiée cette vice-royauté ne serait pas malaisé, et permettrait d'établir l'un des membres de la nombreuse famille du Duc d'Orléans. « Cet arrangement, qui flatterait en France l'orgueil national, ne blesserait pas trop vivement l'orgueil des étrangers. »

Du moins la Toscane admettait-elle que la France retirât quelque profit de sa conquête, et se prononçait-elle généralement « pour la conservation ». Le Gouvernement de Florence y voyait le seul moyen certain de soustraire l'Afrique à son régime actuel. Il avait aussi en vue, « peut-être à son insu », l'abaissement de l'Angleterre. « Toute domination lui a toujours déplu, et celle des mers comme une autre », et, en transmettant ces nouvelles à Paris, M. de La Noue concluait : « L'abandon d'Alger produirait aujourd'hui sur l'esprit public une réaction fâcheuse pour notre considération. »

#### **Inventeurs — Faiseurs de projets — Volontaires (1)**

En temps de paix, les brevets pris en France par les gens en mal d'invention remplissent chaque année plus de 80 gros volumes. Mais il n'est pas douteux qu'en temps de guerre les facultés d'imagination de certains esprits ne soient stimulées par les événements et que la production des « inventeurs » n'en soit sensiblement accrue. Lorsque les bruits de guerre entre la France et la Régence d'Alger prirent consistance, les bureaux de la Guerre et de la Marine furent assaillis par une nuée d'inventeurs, de faiseurs de projets dont la plupart avaient à défaut d'autre mérite celui de l'originalité.

---

(1) Pour ce qui suit, sauf indications contraires : Ministère Guerre. (Archives historiques. — (Fonds Algérie).

L'aéronaute Margat offrait, moyennant une somme de 25.000 francs, de faire construire un aérostat en taffetas, de vingt pieds de diamètre, pouvant élever un officier « du poids de 130 livres », au moyen de quoi il se faisait fort de faire pleuvoir sur la ville des matières incendiaires. Il réussit à se faire nommer chef de l'aérostation de l'armée expéditionnaire, mais l'unique ballon dont se composait son service ne servit jamais.

Un vieux brave, le capitaine Duplessis-Parscau, « peu marin » quoique breton, ne demandait qu'une vieille carcasse de navire à laquelle il se proposait de mettre lui-même le feu dans la darse d'Alger. Il ne connaissait d'ailleurs cette ville que pour l'avoir aperçue au large, lorsqu'en février 1828, pendant le blocus, il y avait amené *la Provence* pour remplacer *l'Amphitrite* qui battait pavillon de l'amiral Collet (1).

Le comte de Monfrebeuf, ancien capitaine, proposait des bateaux armés d'artillerie, destinés à protéger le débarquement « contre la cavalerie barbaresque », ou bien — au choix — un bateau « foudroyant » de 100 canons. Il tenait également en réserve un expédient « charmant » pour prendre Alger, mais il déclarait ne le pouvoir divulguer qu'au roi, au duc d'Angoulême et devant le dernier consul d'Alger.

Certains étaient hantés par l'idée de fortifications mobiles. M. Kigrist (Melchior) se disait l'inventeur de chevaux de frise « d'un genre particulier » sans plus préciser. Plus explicite, un ancien officier nommé Marie décrivait un modèle de chevaux de frise à trois branches, démontables, dont chacune serait portée par un soldat. Il détenait également un système plus compliqué : des tonneaux remplis d'étoupe mouillée et de terre grasse, cerclés de fer et reliés entre eux par des crochets et des

---

(1) D'Haussez, *Mémoires*, t. II, p. 165. Le capitaine de vaisseau Duplessis-Parscau commanda le *Marengo* pendant l'expédition.

crampons, et munis à chaque embrasure d'un cheval de frise.

Un M. Raymond, négociant, disait avoir trouvé un moyen « propre à faire à chaque fantassin une petite redoute au moment de mettre pied à terre ». Cet appareil pesait une douzaine de livres. Cinq minutes suffisaient pour le monter et deux pour l'enlever. « Il est défensif contre la cavalerie, expliquait l'inventeur. Un fantassin peut s'y abriter en tous lieux, et par la réunion de plusieurs on peut faire un camp en forme de rotonde. » Le tout s'établissait à raison de douze francs par tête, et en huit jours, on en pouvait faire confectionner pour vingt-cinq mille hommes.

Ces inventions de fortifications mobiles, de chevaux de frise démontables répondaient d'ailleurs aux préoccupations du Gouvernement. L'armée emporta, en effet, des systèmes de « hérisson » formés de trois piques, facilement maniables, qui parurent un moyen prompt et facile de défense contre la cavalerie ennemie. A l'essai, et dès le début, ils furent abandonnés.

Le Gouvernement envisagea la coopération de contingents étrangers. On songea d'abord à utiliser les troupes suisses, mais l'article 24 de la convention entre la France et la Suisse était formel. Il spécifiait que « les troupes suisses au service de la France ne seront employées que sur le territoire continental de l'Europe ou dans les îles qui en font partie ».

Signalons en passant la proposition du comte de Laville, duc de Mont-Saint-Ange, de fournir un corps de 10 à 12.000 soldats andalous.

Plus sérieuse était l'offre du marquis de Livron. Ce Français, devenu général égyptien, avait été, auprès de Méhémet-Ali, l'un des intermédiaires de Polignac lorsque celui-ci poursuivait ses négociations avec le vice-roi d'Égypte. Après l'abandon de ce projet, Livron insista encore pour qu'une division égyptienne, dont il serait

évidemment le chef, concourût aux opérations contre Alger, et son raisonnement ne manquait pas d'ingéniosité :

« Une division auxiliaire de troupes égyptiennes, écrivait-il à Bourbon et à Polignac, le 1<sup>er</sup> février 1830, rendrait de grands services à l'armée d'expédition contre Alger, non militairement, mais par l'effet moral qu'elle produirait sur les habitants du pays.

« Cette alliance des Egyptiens avec les Français prouverait aux Mogrebins ou Arabes barbaresques que l'expédition n'est point dirigée contre eux, mais uniquement contre le Dey, au joug duquel ils sont toujours disposés à se soustraire. Les communications une fois établies entre les Egyptiens et les Arabes du pays, la confiance naîtrait.

« Il suffirait que la division égyptienne fut forte de 3.500 hommes d'infanterie et de 500 de cavalerie irrégulière... Il serait facile de trouver en Egypte des Mogrebins d'Alger venus au Caire avec les caravanes et restés dans cette ville pour leur commerce. L'appât des récompenses les encouragerait à suivre la division égyptienne et à servir d'intermédiaires entre nous et leurs compatriotes.

« Il faudrait faire surveiller Constantine par un corps détaché. On pourrait peut-être traiter avec le Bey de manière à le détacher d'Alger, et la médiation des Egyptiens serait encore utile en ce cas... »

Est-ce cette suggestion ou l'influence qu'exerçait encore sur les esprits l'expédition de Bonaparte en Egypte ? Le Ministre de la Guerre fit examiner s'il serait possible d'organiser, pour l'attacher à l'armée expéditionnaire, un escadron ou une compagnie de mamelucks, qui porterait l'uniforme de cet ancien corps. A la réflexion, on reconnut l'impossibilité de trouver, même pour former une compagnie, un homme suffisant d'hommes valides et en état de faire campagne. On jugea plus utile, pour les opé-

rations, d'avoir un certain nombre d'interprètes parlant la langue arabe et pris parmi les réfugiés égyptiens ou les anciens mamelucks de l'ex-garde qui seraient disposés à partir. Il parut suffisant d'en porter le nombre à quarante, qui furent placés sous la direction du colonel Habaiby (1) et répartis entre le quartier général et les divisions du corps expéditionnaire.

Des étrangers, et non des moindres, offrirent leur collaboration au Gouvernement français. Un matin, le Ministre de la Marine, d'Haussez, reçut la visite de l'amiral Sydney Smith, dont la victorieuse défense de Saint-Jean-d'Acre, en 1799, et le forçement des Dardanelles, en 1806, avaient rendu le nom célèbre. Il était suivi de deux porteurs d'un énorme panier qui se trouvait renfermer « un nombre incroyable de petits bateaux, de petits chevaux, de petits bœufs ». C'était tout un corps expéditionnaire en miniature. Il fit, devant le Ministre d'abord, devant Charles X ensuite, d'amples démonstrations de son plan de débarquement, à la suite de quoi, poliment éconduit, il se retira, fort effensé, avec ses bateaux, ses bœufs et ses chevaux (2).

En même temps, de Florence arrivaient les offres de service de lord Cochrane. Peu d'existences sont plus mouvementées que celle de l'amiral « enchanté ». Rayé des cadres de la marine anglaise, en 1814, à la suite d'un procès retentissant, il n'avait pu se résoudre à l'inaction. Dès lors, on l'avait vu mettre son esprit d'entreprise et son expérience des choses maritimes au service des nations des deux mondes qui, de 1815 à 1830, luttèrent pour conquérir leur indépendance. Successivement à la tête des flottes chiliennes et brésilienne, il fit subir à la

---

(1) Jacob Habaiby, dernier colonel des mamelucks de la garde impériale, était à la retraite lorsqu'il fut nommé interprète de 1<sup>re</sup> classe et attaché au quartier général de Bourmont.

(2) D'Haussez, *Mémoires*, t. II, p. 166.

marine espagnole des échecs retentissants dans les ports de Callao et de Valdivia (1820). Mais il se brouilla avec le Président Saint-Martin et le roi don Pedro, qui refusaient de lui payer les sommes qu'ils lui devaient. Lorsque les insurgés de Grèce secouèrent le joug des Turcs, Cochrane tenta d'organiser la marine du nouvel Etat, échoua dans sa tentative contre la flotte égyptienne mouillée dans le port d'Alexandrie et ne tarda pas à entrer en conflit avec le Président Capo d'Istria. Au début de 1830, il se trouvait en Toscane, vivant petitement des restes d'une fortune que ses avatars successifs avaient fort diminuée, et attendant quelque nouvelle occasion de donner carrière à son goût des aventures.

En 1815, il s'était mis en tête de déclarer la guerre, en son nom propre et privé, au dey d'Alger et, pour couvrir les frais de son entreprise, il avait ouvert des souscriptions publiques qui n'avaient pas eu le résultat qu'il en espérait. Il avait dû se borner à aller à Alger en touriste et en avait profité pour relever les plans de la ville.

La nouvelle que la France préparait une expédition contre la Régence ne pouvait donc le laisser indifférent (1). Il y voyait une occasion favorable d'effacer le souvenir de l'échec qu'il avait essuyé devant Alexandrie, de se venger de son ingrate patrie, d'essayer sur des barbares une invention « bien véritablement infernale », enfin un moyen « de réparer les dérangements de sa fortune. »

Dès le mois de juillet 1829, lord Cochrane avait fait des ouvertures auprès du ministre de la marine, Hyde de Neuville. Il n'obtint rien, sinon une réponse « fort brève », dont sa fierté fut blessée. Il ne renonça pas cependant et, au mois de février 1830, il s'ouvrit à notre chargé d'affaires à Florence de son projet qui fut aussitôt transmis au gouvernement français.

---

(1) Cf. Archives du Min. des Aff. étrang. (Correspondance politique. Toscane).

A l'en croire, son plan était des plus simples et l'auteur ne demandait pas plus de dix minutes pour le faire comprendre et apprécier. Il se faisait fort de détruire Alger en quelques jours avec deux vaisseaux de ligne, des bâtiments de moindre force, deux ou trois mille hommes et des frais dont la modicité — moins de deux ou trois millions — était hors de proportion avec l'importance du résultat. Lord Cochrane ne prétendait pas au commandement de l'expédition ; il n'exigeait même pas d'être admis sur la flotte comme volontaire, sa présence n'étant pas indispensable à l'exécution du projet. Tout reposait sur un « secret » comprenant moins « des renseignements précis sur la position d'Alger » que des moyens d'attaque absolument nouveaux et pouvant être employés dans l'attaque de toute place forte. Comme récompense, il demandait un million d'avance ; après quoi, il révélerait un infailible « secret », lequel lui serait payé un second million. Enfin, il recevrait pareille somme après le succès.

Ces propositions n'eurent aucun écho à Paris et, dans les premiers jours d'avril, lord Cochrane annonça qu'il irait entretenir le gouvernement français de vive voix. L'avancement des préparatifs le détourna de cette démarche ; il parla alors de s'installer à Toulon « en simple amateur et observateur. » (1).

En même temps que les plans et les projets les plus divers, le ministre de la guerre recevait les offres de service de très nombreux volontaires.

Des officiers proposèrent, pour partir, de rendre leurs galons ou, comme le lieutenant Persat, de faire la cam-

---

(1) A la mort de son père (1831), il prit le titre de lord Dondemouth et fut rétabli avec son grade dans la marine anglaise. Le fait que par la suite aucune modification radicale ne fut apportée par l'Amirauté dans la tactique navale tendrait à prouver que le fameux secret de lord Cochrane renfermait une grande part d'imagination.

pagne à leurs frais. La liste des officiers à la suite du Quartier Général portait de grands noms : Noailles, Chalais, Montalembert, Biancourt, Maillé, etc. Un des fils de Montebello servait comme simple brigadier.

Mais à côté de ces volontaires que l'on pourrait qualifier de sérieux, il en était d'autres plutôt fantaisistes.

Michel François Hue de la Colombe, « né à Cussy, près Bayeux, le 28 janvier 1764, lieutenant en 1781, émigré en 1791 », faisait en ces termes ses offres de service : « Sa grande habitude de combattre individuellement le mettait à même de tenir tête à la tactique barbaresque », et il présentait des références impressionnantes, quoique lointaines : « Ses ancêtres eurent ce bonheur... » Un nommé Naves se proposait comme courrier de guerre.

Le 23 mars 1830, parvint au Ministère de la Guerre une lettre qui parut digne d'attention. Elle émanait d'un M. Jullerot, négociant, domicilié rue de la Cerisaie, à Paris. Elle exposait que quelques centaines de jeunes gens demandaient l'autorisation de « se recruter et former à leurs frais, risques et périls, un corps de partisans. » Le nom de la future troupe était déjà trouvé, suffisamment romantique et colonial : « des Eclaireurs du Désert. »

Ces jeunes gens, continuait la lettre, étaient « pour la plupart aisés, instruits et ayant déjà servi honorablement dans divers corps de l'armée française ». On pouvait compter en lever, en l'espace d'un mois, un corps d'au moins 500 volontaires, « supérieurement équipés ».

Cette offre séduisit le ministre. Il entrevit le parti que l'on pourrait tirer, au point de vue politique, « de l'admission dans cette entreprise d'une certaine masse de jeunes gens sortis du sein de la population de Paris. » (1). Peut-être y avait-il là un moyen de réagir contre l'impopularité à laquelle, notamment dans la capitale, le ministère Polignac était en butte. Ces jeunes gens pourraient;

---

(1) Souligné dans le texte.

en effet, rapporter à Paris, après l'expédition, des souvenirs et une influence « plus ou moins agissante dont le Gouvernement du Roi peut tirer de très grands avantages. »

Convoqué au Ministère, ledit Jullerot s'avéra enthousiaste de l'expédition projetée. Chose plus importante, il connaissait l'Afrique du Nord. Il avait, en effet, voyagé dans les Régences de Tunis et d'Alger, et au Maroc, où il avait fait le commerce de l'épicerie. Il avait résidé à Constantine. Devant le Ministre, il insista sur ce que sa proposition avait de sérieux et en donna une preuve assez rare et convaincante. Chacun des volontaires offrait de verser une somme de 1,500 francs pour son habillement et équipement. Bien plus, loin de se promettre ou d'exiger la conservation de leurs grades, ils demandaient qu'on leur donnât l'assurance d'être immédiatement licenciés après l'expédition.

Les choses n'allèrent pas plus avant et le corps des « Eclaireurs du Désert » ne figura pas sur les contrôles de l'armée expéditionnaire.

Un M. Belfort de Burgos, homme de lettres, sous-lieutenant honoraire, offrait, pour faire partie de l'expédition, de verser immédiatement à la Caisse militaire 900 francs qui lui seraient remis à raison de 150 francs par mois. Rousseau fils, maître imprimeur lithographe, demandait qu'on l'attachât avec ce titre à l'expédition d'Alger et M. Baillet de Saint-Martin se proposait comme « historien chargé de la rédaction de bulletins de l'Armée ». Enfin, M. Bourquin, « homme libre et non militaire », posait sa candidature à l'emploi de secrétaire.

Ces divers postes de secrétaire, de journaliste et d'imprimeur furent tenus par des hommes de théâtre. Un régisseur de la Porte-Saint-Martin, Collombon, reçut le titre de directeur de l'imprimerie de l'Armée. Il fut, par la suite, l'un des premiers juges au tribunal d'Alger, fut

expulsé par le duc de Rovigo pour une intrigue avec des femmes mauresques et reparut, après la mort du duc, dans la colonie dont il devint un colon fort actif. Le directeur du même théâtre, Merle, époux de la célèbre Marie Dorval, un novateur qui avait donné en 1827 une saison anglaise à Paris, prit le titre de secrétaire particulier du général en chef et exerça en même temps le métier de correspondant de guerre. Il rédigea un journal, *l'Estafette d'Alger*, dont l'apparition au camp de Sidi-Ferruch manqua de provoquer des querelles et des duels, et qui dut être supprimé après les premiers numéros (1).

### Lettres de marin (2)

Les mémoires et les récits dont la campagne d'Alger est le sujet émanent tous de personnages ayant à un titre quelconque tenu un rang dans l'armée expéditionnaire. Aucune relation importante n'a été publiée par un marin. Cela tient à ce que le rôle de la marine, pour utile et honorable qu'il ait été, se trouve éclipsé par des faits accomplis par l'armée de terre.

A ce titre, les lettres dont on va lire des extraits méritent de retenir l'attention. Elles ont été adressées à Augustin Jal (3), historiographe de la marine, par un des officiers ou marins de la flotte que commandait l'amiral Duperré ; elles sont signées tantôt Aubry-Bailleul, tantôt de simples initiales.

L'auteur ne s'est pas préoccupé de faire œuvre objec-

---

(1) Merle a laissé une relation assez vivante de l'expédition : *Anecdotes historiques et politiques pour servir à l'histoire de la conquête d'Alger en 1830*. Paris, 1831, in-18.

(2) Bibliothèque Nationale. — M<sup>ss</sup> franc. (N<sup>11es</sup> acquis. 9 444).

(3) Augustin Jal (1795-1873), aspirant de marine, exclu en 1816, entré en 1831 dans la section historique du Ministère de la Marine, fut nommé historiographe et archiviste de ce ministère, il a laissé des recueils d'articles de critique artistique et divers ouvrages sur la marine et son histoire : *Vie d'Abraham Duquesne*. *Glossaire nautique*, etc.

tive. Il note spontanément les choses, telles qu'il les voit, et il exprime ses sentiments avec une vivacité égale à celle de ses impressions. Le favoritisme, la faiblesse du commandement, les désordres qui marquèrent l'occupation d'Alger, la mauvaise organisation de certains services, les ridicules des uns et des autres sont notés par lui d'un trait net et impitoyable, non dépourvu d'ironie. A défaut d'autres qualités, son style a celui d'être vivant. Et, si l'on doit faire des réserves sur la sévérité de certaines appréciations, ces lettres ont un ton de sincérité et de probité qui en font un témoignage non négligeable.

Voici d'abord ce que notre auteur dit de ses camarades de la flotte :

(Du 24 juin). — « C'est aujourd'hui que M. Cuvillier (1) commande les bâtiments restant dans la baie. L'amiral Duperré a voulu se décharger de ce soin et en même temps mettre son ami en évidence pour tâcher d'en faire un contre-amiral. On voulait même lui donner la direction supérieure des bâtiments du convoi qui restent encore à décharger, mais on a reconnu l'impossibilité de le faire avec succès, vu que M. Cuvillier n'a aucune donnée pour cette opération.

« On remarque avec peine que M. Hugon (2) n'a pas dirigé directement le débarquement de tous les matériaux appartenant à l'expédition. C'est d'autant plus fâcheux que les choses en ont souffert. Sans partialité, on ne peut mettre en parallèle M. Cuvillier, homme d'esprit d'ailleurs et plein de connaissances, avec M. Hugon, homme d'exécution et porté par toute la marine. Je ne veux rien dire de M. de Villaret (3). Je n'ai pas la prétention de faire le procès à personne... »

---

(1) Capitaine de vaisseau, commandant le *Superbe*.

(2) Le capitaine de vaisseau Hugon, commandait les 347 bâtiments de commerce qui, sous l'escorte de 12 bâtiments légers, portaient une partie des troupes de l'armée expéditionnaire, du personnel et du matériel de l'administration, les vivres, les chevaux et les fourrages.

(3) Capitaine de vaisseau, commandant la *Provence*, navire-amiral.

« Il faudrait bien, s'il en est temps encore, donner sur les doigts au *Sphinx*, qui va, de son autorité privée, se pavaiser en entrant à Toulon et se rendre à terre des lauriers. Toutes ces impertinences et plates courtoiseries sont d'un mauvais effet et nuisent plus qu'elles ne servent. »

Le Commandant en chef de l'armée navale est ainsi apprécié :

« Il a paru ces jours-ci (du 24 juin) un ordre du jour de l'amiral Duperré, que je n'ai pu me procurer encore, mais qui est bien maladroit et bien injuste. L'Amiral témoigne de la manière la plus forte son mécontentement aux officiers de la marine envoyés en service pour le débarquement du matériel. Il est vrai que quelques-uns d'entre eux sont allés se promener aux avant-postes au lieu de rester à leur service, mais le plus grand nombre a fait son devoir avec un zèle et un dévouement que l'on n'obtiendrait peut-être pas des autres corps, parce que, sans cesse, l'officier de marine est dans une position fautive, et au-dessous de celle que comporte son grade. Notre gros amiral a parfois bien peu de mesure, et certain personnage qu'on appelle R... (1) ne le conseille pas toujours bien... »

(Du 13 juillet). — « Le service de l'amiral n'est, dit-on, qu'un commérage dégoûtant, et les plaisants disent que les bâtons de maréchaux qui avaient été embarqués sur l'*Actéon* étaient en sucre de pomme et qu'ils ont fondu en route... »

(Du 17 juillet). — « La marine est dans la désolation de voir la partialité de son chef. Elle a gémi en voyant

---

(1) Le lieutenant de vaisseau Remquet, aide-de-camp de l'amiral, dont les officiers de l'armée de terre gardèrent un souvenir assez déplaisant. (Cf. Valazé, *Notes journalières*. Bibliothèque Nationale d'Alger (M<sup>ss</sup>, n° 52.452).

son rapport dans lequel il a cité tout au long un nombreux état-major comme s'étant particulièrement distingué, tandis qu'on n'en a vu aucun aux moments les plus critiques. »

(Du 14 juillet). — « L'amiral est perdu complètement dans l'opinion publique. Il a terni en quelques jours sa vieille réputation. Ses dispositions pour l'attaque d'Alger ont été pitoyables, ou, pour mieux dire, il n'y en a pas eu. La ligne de bataille était on ne peut plus mal formée. Pas d'ordre d'attaque ; on n'a été averti de faire feu que par les coups de canon de l'amiral qui avait pris la tête de la ligne. Le 3 au soir, lorsqu'il prit le large, il ne fit aucun signal pour le lendemain. Il continua de courir sa bordée. Il fallut louvoyer pour rallier la côte. Il ne put le faire, la brise ayant fraîchi.

« Il eût pu entrer le premier dans la ville, car, après l'explosion du Fort l'Empereur, le Dey était disposé à n'opposer aucune résistance. Il a dit au général Berthezène que le fort était sa seule espérance, vu qu'il le croyait imprenable. Si le 4, l'Amiral eût pu se présenter devant les remparts, comme il eût pu le faire s'il n'eût couru autant au large, l'ordre était donné de n'opposer aucune résistance... » (1).

Mais la flotte et Duperré sont-ils en butte aux critiques des « terriens » (2), le ton change aussitôt. L'esprit de

---

(1) Le 3 juillet, l'amiral Duperré fit défilier toute la flotte à demie-portée de canon, devant les fortifications de la côte. Il y eut pendant plus de deux heures un échange de projectiles dont l'effet fut nul sur la flotte, et qui, d'autre part, causa à la ville des dommages évalués par la suite à la somme de sept francs cinquante.

(2) Dès le début il y eut mésentente entre Bourmont et Duperré, et celui-ci finit par être rendu responsable par l'armée des retards et contre temps de l'expédition. On imputa notamment les causes de l'inaction de l'armée française après la victoire de Staouéli (19 juin) aux ordres donnés par l'amiral, en vertu desquels le convoi portant le matériel de l'armée et notamment l'artillerie de siège n'arriva à Sidi-Ferruch que le 25 juin.

corps reprend le dessus, et cet amiral si discrédité est représenté comme impeccable — d'ailleurs peut-être à juste titre.

(Du 26 juin). — « Non seulement l'amiral aurait été blâmable, mais je dirais coupable, s'il eût fait marcher toute sa flotte avant d'avoir opéré le débarquement et assuré le mouillage aux bâtiments du convoi qui n'étaient pas absolument nécessaires au premier moment.

« Personne ne pouvait prévoir que l'armée se trouverait forcée, par suite des attaques de l'ennemi, à s'avancer jusqu'à une lieue de la ville d'Alger.

« L'amiral ne pouvait pas savoir à l'avance qu'un des capitaines auxquels il avait confié la conduite d'un convoi, ferait une manœuvre déplacée qui en a retardé l'arrivée. Il n'était pas non plus le maître de donner un bon vent pour la sortie de la baie de Palma.

« Il est vrai que ce ne fut que le 18 que les convois reçurent d'ordre de partir, ce qui était peut-être un peu tard (s'il n'y avait pas de raisons que j'ai ignorées), mais enfin, il est plus qu'évident que les convois ne devaient pas partir en même temps que l'armée. »

Sur l'ordre du jour du 20 juin, dans lequel Bourmont adressait ses félicitations « aux troupes de toutes armes, et à l'administration », notre auteur s'écrie : « Voilà l'administration élevée bien haut, et la marine encore une fois à la remorque, comme à Cadix. Pauvre marine ! et puis l'on viendra nous dire de nouveau qu'elle a été récompensée en la personne de son chef ! »

Le général en chef demande-t-il que la garde du camp de Sidi-Ferruch soit assurée par des marins, la marche en avant de l'armée ne laissant plus de troupes disponibles à l'arrière, notre correspondant ne cache pas son humeur de voir ses camarades réduits à la tâche la moins glorieuse et non la moins pénible :

(Du 26 juin.) — « On a demandé des marins pour la garde du camp retranché qui se trouve maintenant pres-

que à la merci de l'ennemi. On se plaint encore de ce qu'ils ne soient pas déjà à terre, et, d'un autre côté, il faut que la marine fasse le débarquement de tous les approvisionnements, ce qui nécessite l'emploi d'un millier d'hommes chaque jour. Si l'on prend encore 2.000 hommes pour la garde du camp, il est évident que les équipages des bâtiments, armés en flûte pour la plupart, seront affaiblis de telle sorte qu'ils ne seraient peut-être pas en mesure de se tirer d'un mauvais pas. Toutefois, il faudra bien en venir là. C'est en tirant à boulets rouges sur la marine qu'on se plaint encore d'elle.

« ... Nos marins sont exténués. Ceux qui ont été laissés en subsistance à bord des bâtiments restant, viennent tous les jours au travail à 4 heures et ne ne retournent à bord qu'à 7 heures et souvent à 8. Avec un soleil ardent comme celui qui nous tourmente, il est très pénible de travailler pendant 14 ou 15 heures sur un sable mouvant... »

Au lendemain de la prise d'Alger :

« Deux hier, les grâces des conquérants reposent tranquillement sur les coussins de la Kasba, sans qu'ils daignent seulement nous envoyer, à nous, pauvres mulets de l'expédition, le moindre détail sur leur triomphe et sur la manière dont ils ont été reçus et installés dans ce repaire de voleurs. »

Aussi bien, ces nouvelles, va-t-il lui-même les chercher à terre, d'où il rapporte des impressions qui, à défaut d'aménité, ne manquent ni de relief ni de pittoresque, ni même de vraisemblance :

(Du 24 juin). — « Les officiers s'accordent à dire qu'on a eu grand tort de rester dans le camp de Sidi-Kalef au-delà du temps nécessaire pour reposer les troupes (1).

---

(1) Après la bataille de Staouéli, l'inaction de l'armée française permit aux Turcs et aux Arabes de se ressaisir, et de nous livrer une série de petits combats meurtriers. Cette inaction fut diversement

Ce camp était en plaine et d'un accès facile, et, de plus, la foule des choses entassées, les laines, les ustensiles (dont on a détruit une grande partie par le feu) auraient pu donner la peste. La vermine y est abondante. Si on avait poussé à une demi-lieue plus loin, ce que l'on pouvait faire sans coup férir, on serait maître des hauteurs qui sont à peu près à moitié chemin d'Alger et dans une position très forte. Mais il était doux de camper sous la tente ennemie et de savourer le café laissé par le chef ennemi dans les tasses, à côté des pipes qui étaient chargées.

« ... M. de Bourmont avait d'abord porté à 50.000 hommes le nombre des ennemis opposés à nos troupes. On lui en a fait honte et il a dit 40.000. Tous les bons troupiers qui n'aiment pas à ravalier leur gloire assurent qu'il y en avait au plus 12 à 15.000 qui se sont d'abord battus comme des lions et se sont enfuis comme des lièvres... »

(*Du même jour*). — « Je me suis rendu aux avant-postes : j'ai vu le camp de Sidi-Khalef et toutes les tentes, excepté la principale que l'on destine au duc de Bordeaux pour son Trocadéro. C'est bien commencé et voilà un marin de nouvelle espèce. Ce terrain, qui devait offrir un million de difficultés, est jusqu'à présent traversé par une très belle route que les sapeurs ont improvisée et qui n'a qu'un inconvénient, c'est que souvent le sable la rend très tirante et que la poussière est incommode. On rencontre très souvent de bonne eau ; il y a des ruisseaux où l'on découvre des sources. D'ailleurs, les puits sont creusés en une journée, mais ils s'épuisent vite. Le sol serait d'une fertilité admirable en très peu de temps. Il ne faut que des soins.

---

jugée. Les uns estimèrent que Bourmont avait raison d'attendre, pour marcher en avant, le débarquement de l'artillerie de siège. Pour les autres on manqua l'occasion d'entrer dans Alger sur les talons de l'ennemi en déroute. Cf. Barchou de Penhoen, *Mémoires d'un officier d'Etat-major*, p. 196.

« Le camp retranché est très avancé. On le prolonge dans la mer au moyen de deux bateaux-bœufs armés de pierriers et tirés à la plage et de trois chalands à artillerie. De cette manière, il sera à l'abri d'une attaque de cavalerie qui aurait pu passer à gué le long de la plage du fond de la baie. C'est la marine qui doit garder ce camp, sous le commandement de M. Hugon.

« ... Les caisses qui contenaient le vin et les autres provisions des intendants étaient marquées : *chlorure désinfectant*. Celles des officiers de l'état-major portaient : *munitions de guerre, artillerie, cartouches, etc.* Il y avait là dedans de fort bons pâtés de foie gras, d'excellents vins et autres... »

(Du 4 juillet.) — « On attend des Juifs ici. Ils s'annoncent comme des victimes de la tyrannie du Dey. Ce sont des gens qu'il faudra nourrir aux frais de l'Etat. »

Sur le service de santé :

(Du 26 juin.) — « ... Les convois de blessés arrivent sous faible escorte, mais il y en a eu d'attaqués... »

(Du 4 juillet.) — « ... Les blessés et les fiévreux arrivent journellement et l'on doit dire avec peine que le service des hôpitaux ne se fait pas d'une manière satisfaisante, du moins quant aux évacuations par mer. On a vu des blessés rester dans un chaland en attendant que M. le Sous-Intendant eût déjeuné pour signer la feuille d'évacuation... »

Sur l'occupation d'Alger et de la Casbah pendant les premiers jours :

(Du 13 juillet.) — « ... Malgré le traité, les officiers généraux et surtout ceux de l'Etat-Major ont pillé et volé

impitoyablement (1). Le général de division Loverdo (2), dont l'inertie avait excité les murmures de toute l'armée, dans la journée du 19, où, d'après l'avis universel, il compromettait l'armée si nous eussions eu en face de nous des troupes organisées, a tellement pillé que six mulets ont été chargés de ses vols. Ce fait peut être regardé comme certain ; tout le monde est d'accord. Le général en chef est généralement peu accusé. Ses fils ont mérité les éloges de l'armée et surtout, dans toutes ces vilénies, ont montré la plus grande délicatesse. »

« ... Ce pauvre palais ressemble à une tour de Babel. Il n'y règne pas trop de luxe. Des peintures arabes à fresque cachent la nudité des murailles. Point de dorures ; tout est de la plus grande simplicité. En partant, j'ai jeté un regard de convoitise sur une table de quelques douzaines de couverts, le tout servi en vaisselle plate et couvert d'une ample quantité de bouteilles de Bordeaux et de Champagne, et j'ai vu que le désir de la gloire ne nuisait pas à la culture des crûs célèbres.

« Plusieurs bâtiments chargés de draperies, lingeries, etc., vont être déchargés, les négociants de Marseille ayant reçu du général l'assurance qu'ils pourraient, sans crainte d'évacuation, établir leurs magasins. Des dou-

---

(1) Il convient de ne pas oublier qu'en 1830 les mœurs de l'armée de métier étaient conformes à la tradition de l'ancien régime et de l'époque napoléonienne. Le souci des chefs était de tenir « le soldat chantant, l'ennemi pleurant », et la guerre était alors considérée comme une entreprise comportant avec des risques des bénéfices immédiats.

Il est juste d'ajouter que si des objets — armes, étoffes — ont pu disparaître, il ne paraît pas que le trésor de la Casbah ait été mis au pillage.

(2) Le lieutenant-général Loverdo, grec d'origine, après avoir fait campagne sous Napoléon, s'était rallié aux Bourbons. D'humeur peu commode, il s'emportait jusqu'à frapper les soldats. Il avait présidé la Commission qui en 1828 avait étudié les possibilités d'une expédition contre Alger. Il croyait avoir acquis par là les droits au commandement en chef. Nommé commandant de la 2<sup>e</sup> division, il fit la campagne avec un manque d'enthousiasme et un esprit aigri dont nous est un témoignage la relation qu'il nous a laissée de la campagne.

niers sont déjà établis à chaque porte. On fait payer des octrois assez forts pour toutes les denrées qui sont généralement à très bon marché. Peu de villes de France ont des environs plus jolis et mieux cultivés que ceux d'Alger.

« A Sidi-Ferruch, les Bédouins apportent leurs denrées journellement. »

(Du 17 juillet.) — « A terre, ce sont des pillages sans fin, des intrigues de toute sorte et des bassesses qui font rougir. Ces jours derniers on a volé chez le général en chef deux clés d'or qui devaient être envoyées à la Cour.

« Les avancements et les faveurs demandés décèlent la plus grande partialité et mécontentent l'armée. Les soldats volent les habitants qui viennent apporter des provisions et semblent dire après que ce sont les habitants qui veulent les faire payer deux fois. Les maladies augmentent. On peut dire avec assurance que cette guerre s'est faite à coup de capitaines et non par les généraux. Les vieux troupiers se rappellent leur ancien métier, ont conduit leur petite phalange à l'ennemi et c'est par eux qu'on a mis les Bédouins en fuite.

« Un capitaine d'Etat-Major me disait tantôt : « Si l'armée de mer est aussi mal conduite que l'armée de terre, je ne sais pas comment finiront les affaires. » En confiant à un officier d'Etat-Major<sup>(1)</sup> deux lionceaux, un chat-tigre, un aigle de l'Atlas, deux autruches et quelques autres animaux, un général a eu le front de lui dire : « Monsieur, en présentant ces objets à Madame la Dauphine, si elle les agrée et vous voit avec plaisir, votre fortune militaire est faite. »

(Du 25 juillet.) — « On n'envoie que 44 millions en

---

(1) Le capitaine d'Etat-Major Eynard (Brivazac à Rovigo, 13 septembre 1832 (Arch. Guerre.)

France (1). Il est vrai que les domestiques des généraux avouent avoir mis de côté de 12 à 15.000 francs. On s'accorde à dire que les généraux La Hitte, Berthezène et Valazé se sont conduits avec honneur et je le crois.

« Le maréchal, pour se populariser, laisse faire. Aussi nos troupes sont-elles actuellement un modèle de ce qu'il y a de plus mal tenu. A chaque pas on trouve des soldats saouls, couchés sous le soleil le plus ardent, et maintenant ce sont les maladies qui les dévorent. Les hôpitaux en sont encombrés et chaque jour on en expédie 5 ou 600 en France sur des vaisseaux.

« Croirais-tu que M. Seillière fait payer à l'armée 40 fr. les bœufs qui ne lui reviennent qu'à 5 francs. Avant-hier j'ai envoyé dans les campagnes et j'en ai eu 3 à 22 francs les trois et trois autres pour 30 francs.

(Du 27 juillet.) — « On assure que ce qui retient le général en chef, c'est la confection des drapeaux qu'il a pris sur l'ennemi. Le fait est qu'on assure que les manches en seront peints d'une façon charmante. On dit aussi que ces prétendus drapeaux ne sont que des boules de cuivre surmontées d'un croissant. Dans tous les cas, il sera facile d'y adapter les queues de cheval, et alors les trophées seront complets. »

(Du 26 août.) — « Ce sont les Juifs qui ont été cause du pillage qui a eu lieu dans les premiers moments de la conquête. Ils faisaient boire les soldats et leur indiquaient ensuite des objets à enlever qu'ils leur achetaient immédiatement... »

---

(1) Le jour même de l'entrée des Français à Alger, une Commission composée de l'intendant général Denniée, du payeur Firino et du général Tholozé, gouverneur d'Alger, prit possession du trésor de la Régence qui lui fut remis par le khasnadji. Le total s'éleva à 48.634.527 fr. 94. Sur cette somme, supérieure aux frais de l'expédition, on préleva un peu plus de cinq millions pour les besoins de l'armée. Le reste fut envoyé en France dans des caisses scellées.

Sur la substitution des couleurs tricolores au drapeau blanc dans l'armée et la flotte :

(Du 25 août.) — « Ce n'a pas été une petite affaire que ce changement de drapeau. Dès le 14 au soir, l'amiral Duperré envoya à bord des bâtiments une espèce d'ordre du jour qu'accompagnait l'abdication de Charles X. Cet ordre du jour portait que, pour des raisons que chacun apprécierait, le drapeau tricolore ne serait pas arboré de suite, mais que la marine devait se considérer comme ayant dès lors exécuté les ordres du gouvernement. Il y eut, les 15 et 16, des pourparlers entre la Casbah et le vaisseau amiral. Le major général Mallet descendit à terre ; le général Desprez fut à bord de l'amiral. Des conseils furent tenus à la Casbah et l'on rapporta qu'un certain général dit : « Eh bien ! puisqu'il le faut, on le hissera, ce chiffon tricolore. » Ce ne sont pas les seules impertinences qui se sont débitées là-haut. Un autre avait déjà dit : « La marine est bien capable d'arborer le drapeau de la rébellion. Ces misérables ne se souviennent plus que c'est le Roi qui leur donnait du pain. Qu'ils le hissent donc, leur pavillon, et nous ferons feu sur eux. » Ces imbéciles ne songeaient pas qu'ils n'avaient pas 1.500 hommes dans toute l'armée sur lesquels ils pussent compter, et que, dans tous les cas, nous les aurions affamés en moins de quinze jours. »

(Du 18 août.) — « Ce sont MM. Chabot-Latour (1), capitaine du génie, Péliissier, attaché au 9<sup>e</sup> léger (2), et Duchâtel, lieutenant d'Etat-Major, qui ont pris l'initiative de demander au maréchal de se prononcer. Le bruit court que le 9<sup>e</sup> léger, animé par le patriotisme du capitaine Lelut, était sur le point de prendre les couleurs nationales sans plus attendre. »

---

(1) Lieutenant en 1<sup>er</sup>, faisant fonction de capitaine, à l'armée d'Afrique.

(2) Il s'agit du lieutenant Pellissier de Raynaud, le futur auteur des *Annales Algériennes*.

Sur les petites rivalités des artistes qui avaient suivi l'expédition (1) :

(Du 25 juillet.) — « Je te recommande Wachmuth. Ce garçon, par amour pour son art, a prolongé son séjour ici plus longtemps que ses confrères qui ont agi comme des spéculateurs et se sont dépêchés d'aller en France vendre leurs tableaux qui seront peu véridiques, tandis que ceux que Wachmuth offrira à l'Exposition auront ce cachet de vérité que tu fais si bien ressortir dans tes brochures. Fais quelque chose pour lui. C'est un artiste à encourager et tu nous obligeras, mon père et moi. »

(Du 27 juillet.) — « Wachmuth et Gilbert partent le 28. Ils sont désolés de ce que les journaux leur ont appris au sujet d'Isabey... »

Enfin, sur les correspondants de guerre :

(Du 4 juillet.) — « Vous avez dû recevoir le premier numéro de l'*Estafette d'Alger*. C'est bien vraiment la montagne qui accouche d'une souris. M. Merle s'est évertué à composer des idées bien bêtes pour les prêter à nos soldats qui certes ont plus d'esprit qu'il ne veut bien leur en prêter. »

### La prise d'Alger et l'imagerie populaire (2)

L'expédition d'Alger ne manqua pas d'inspirer les dessinateurs populaires. Ceux-ci interprétèrent les événements d'une façon souvent inattendue et par cela même dépourvue de banalité. C'est ainsi que le peuple français

---

(1) L'expédition d'Alger exerça une grande attirance sur les artistes. A côté des peintres officiels de la marine, Gilbert et Letanneur, et d'amateurs comme le commandant Langlois, de jeunes artistes, Isabey, Gudin, Wachsmuth, suivirent la campagne.

(2) Bibliothèque Nationale. — Département des Etampes. (Série de l'Histoire de France Q b 159).

apprit que, le 5 juillet, l'armée était entrée dans Alger, le drapeau tricolore en tête, en avance de près d'un mois sur les événements dont Paris devait être le théâtre. Détail non moins savoureux, ces estampes représentent les troupes, infanterie, cavalerie, artillerie, pénétrant dans la ville, non du côté du Fort l'Empereur, mais par la jetée de la mer. On fit même attaquer les forts et les batteries d'Oran par l'Amiral Duperré.

On fit même attaquer les forts et les batteries d'Oran par l'Amiral Duperré.

On put voir « L'entrée triomphante des Français dans la ville d'Alger » ainsi expliquée : « L'amiral Duperré, commandant en chef la flotte française, reçoit les clés par les principaux notables de la ville après avoir fait une résistance des plus meurtrières se sont rendus à discrétion (*sic*). Le dey remet les trésors (*sic*) aux vainqueurs qui sont immenses (*sic*) ».

Soit illusion, soit ironie, un artiste se plut à représenter « Monseigneur de Bourmont recevant son bâton de maréchal de la main du peuple. »

D'innombrables images servirent d'illustration aux inépuisables calembours auxquels prêtait le mot « dey ». On vit : la « Déyesse d'Alger », des troupiers embarquant Hussein aux cris de : « En mer, dey ! », les « restes du plus grand des beaux deys », le « dey battu », le « dey braillé », le « dey confit », le « dey culotté », le « dey figuré », le « dey filé », le « dey frisé », le « dey niché », les « aventures d'un dey terminé », le « dey voilé », le « dey masqué », le « dey colé », le « dey monté », le « dey coiffé », le « dey couronné », le « dey pendu », le « dey calotté », le « dey botté », le « dey cloué », le « dey gringolant », etc.

D'autres exploits du troupier français, né galant, furent abondamment illustrés : « Cré matin ! conçois-tu ça, Pacot ? Dire que dans un mois le sérail est à nous », déclare à Toulon un voltigeur à son camarade. « Assez de salamalecks comme ça ! s'écrie un Dumanet, carni-

vores de bourriquots ! Qu'on m'apporte de suite vingt sultanes avec le brûle-gueule du dey et son tabac de première qualité ! »

Un autre soldat, tombant en arrêt devant une « fathma » : « Oh ! l'Arabesque ! qué grands œuils (*sic*) qu'a m'fait ! J'vas y fiche le tampon ! Tant pis ! »

A en croire les illustrateurs, les avances de nos troupiers n'auraient pas été repoussées. Sous ce titre « Le sérail en émoi », une estampe nous montre des mauresques assistant au débarquement de nos troupiers. « Enfin, les voilà arrivés, ces gentils Français ! Vois-tu ce grand blond, ma chère, et, plus près, ce beau brun. Divin Mahomet ! nous allons donc toutes être épousées. »

Les préparatifs minutieux ordonnés par Bourmont, entre autres les « hérissons » contre la cavalerie, avaient excité la verve des journaux de l'opposition qui avaient fait accroire au public que l'on avait embarqué de nombreux chiens « destinés à goûter l'eau des citernes et des sources pour que les soldats ne courent pas le danger d'être empoisonnés. » Ce fut le sujet de nombreuses gravures intitulées « Précautions » et représentant des soldats ridiculement chargés de provisions, armés d'une pique, tenant des chiens en laisse, ou bardés de fer, munis d'un parasol et d'une pipe.

Le dessinateur Nanteuil figurait deux soldats à côté d'un chien crevé : « Caporal, s'écrie l'un d'eux, nous sommes f... Nous qui nous a désaltéré à c'te fontaine en même temps qu' l'animal ! »

Un soldat, majestueusement juché sur un méhari : « Sacrédié, Pacot, si la payse me voyait ! »

Un autre : « Queu pays chaud ! Le fricot cuit sans feu et les alouettes tombent toutes rôties. »

Et pour finir, un cuistot brandissant un volatile : « Ah ! l'geai est pris ! Nous avons de la fricassée. »

G. ESQUER.

---